

## COMPTE RENDU DE LA REUNION du 5 novembre 2010

L'an deux mil dix, le cinq novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de LAVAU SUR LOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian.

**Etaient présents :** BIGUET Christian, SAPHORE Ghislaine, TRAMIER Claire, COULON Hervé, GAUTIER Maryline, BODINEAU Romuald, DESROQUES Fabienne, BRETECHE Christine, LE TOUCHE Henri, VIAUD Cédric, DOUAUD-RICORDEL Alice, DORNER Yoann.

**Absents excusés :** CHAPOUX Catherine (procuration VIAUD Cédric.), FOUQUET Gaédic.

Monsieur BODINEAU Romuald a été élu secrétaire de séance et en a accepté les fonctions.

---

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 8 octobre 2010.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

### DEMANDE DE SUBVENTION : ECOLE PUBLIQUE

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier de l'école publique relatif à une demande de subvention de 150 € pour son inscription à la médiathèque de Saint-Nazaire pour l'année scolaire 2010/2011. Elle lui permettra de pouvoir emprunter des livres en nombre conséquent tout au long de l'année, pour des périodes de 6 à 8 semaines et ainsi pouvoir étudier avec les enfants sur des supports adaptés. Ce prêt de livres servira aussi pour le périscolaire, comme l'année passée.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, l'attribution de cette subvention.

### DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE : AMICALE LAÏQUE

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier de la trésorière de l'Amicale Laïque demandant une subvention exceptionnelle pour un spectacle donné devant les enfants de l'école et qui sera suivi du goûter de Noël au mois de décembre 2010.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 250 €

## CONVENTION ATESAT : RENOUELEMENT

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les besoins et les raisons de renouveler la convention avec la D.D.T.M. pour l'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de renouveler cette convention et charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires.

## ETUDE DE L'AMENAGEMENT DU BOURG : CHOIX DU PRESTATAIRE

Monsieur le Maire et les membres de la commission relatent au Conseil municipal l'audition du 18 octobre dernier, des trois sociétés qui ont été sélectionnées pour exposer leur projet.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de choisir le Cabinet Gilles GAROS pour faire l'étude, pour un montant de 21 492.12 € T.T.C.,
- de donner à Monsieur le Maire tout pouvoir pour effectuer toutes les démarches et signer toutes les pièces afférentes au présent dossier,
- de demander une subvention auprès du Conseil Général.

## QUESTIONS DIVERSES

### 1. Paroisse : convention d'utilisation de la salle du Presbytère :

Une modification de la convention d'utilisation de la salle du presbytère entre la paroisse et la commune a été proposée au Conseil municipal, à savoir que la commune récupère la jouissance de la salle et prend à sa charge l'entretien et les frais de fonctionnement. Elle s'engage à laisser la paroisse utiliser les locaux ou une autre salle municipale, en fonction de ses besoins ponctuels.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de signer une nouvelle convention et charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires.

Information :

- Poney Club d'EVANN : après divers échanges de courriers et de dossiers, la commission de sécurité du SDIS et la commission d'accessibilité ont validé l'arrêté d'ouverture de cet Etablissement Recevant du Public de 5<sup>ème</sup> catégorie.
- Inondations dans le Var : la commune choisie pour l'attribution de notre subvention suite aux inondations dans le Var en juin dernier sera : AMPUS près de Draguignan, commune ayant été durement touchée.
- Commission environnement : l'objectif de la dernière réunion était de trouver une solution pour empêcher les véhicules d'accéder à l'arrière des plans d'eau. Monsieur COULON s'emploiera à demander des devis de barrières afin de pouvoir en disposer à des endroits stratégiques. Des modalités d'accès pour les agriculteurs et les pêcheurs seront étudiées.
- Syndicat d'eau : la dernière tranche des travaux rue de la Mairie est prévue pour débiter vers la mi-novembre, pour une durée d'environ 4 semaines.  
Des travaux de changement de conduite se dérouleront sur la même période et pour une durée identique sur le chemin qui relie les hameaux du « Pressoir » à la « Bernardais ».

- Les travaux de récupération d'eau à la salle des Prés Salés auront lieu pendant la semaine du 13 au 17 décembre.
- Commission Culture Intercommunale : Claire TRAMIER nous résume l'avancée des travaux menant à l'objectif de mise en réseau de toutes les bibliothèques du canton.
- Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des remerciements reçus du Sillon des Mots pour le soutien et l'intérêt portés à la manifestation « Bibliothèques en fête » qui a eu lieu le 10 octobre dernier à Lavau-sur-Loire.
- Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de l'avancée des travaux de voirie au lotissement « les Epinettes ».

Fin à 23h30.